



AVIS

DISPOSITION PAR LA VILLE DE LA POCATIÈRE

Conformément aux dispositions du paragraphe 1.0.1 de l'article 28 de la Loi sur les cités et villes, avis est donné par la soussignée, Danielle Caron, greffière, que la Ville de La Pocatière a, aux termes de la résolution numéro 174-2022, adoptée le 4 juillet 2022, autorisé la vente de gré à gré à MCF immobilier inc., de Saint-Pascal, d'un terrain connu et désigné au cadastre officiel du Québec, circonscription foncière de Kamouraska, comme étant le lot 6 510 938, pour le prix de 85 500 \$, toutes taxes en sus, payé comptant. Ladite vente a été publiée le 8 septembre 2022 sous le numéro 27 544 417.

Donné à La Pocatière ce 21 novembre 2022.

Danielle Caron, OMA
Greffière